

## **Postulat moins de glyphosate et de pesticides dans notre commune**

Le glyphosate est le désherbant le plus utilisé au monde, plus connu généralement sous le nom de Roundup et distribué par Monsanto. Cet herbicide doit cet important succès car il élimine rapidement toutes les « mauvaises herbes » par un simple épandage. Il est utilisé en agriculture en horticulture, dans les vergers, le long des voies ferrées, pour l'entretien des bords de routes et chemins et également par les particuliers. Selon l'office de l'agriculture (OFAG) 300 tonnes ont été utilisées en Suisse en 2013.

Cette même année, une étude européenne a permis de détecter dans l'urine humaine des résidus de glyphosate. Les échantillons prélevés en Suisse contenaient aussi des résidus de pesticide. Et selon l'émission « A bon entendre » du 29 septembre 2015, il a été montré que dans l'urine de 40 romands testés, 37,5% d'entre eux contenaient entre 0,1 et 1,55 µg/l de glyphosate.

Selon des travaux publiés par le Centre international de Recherche sur le cancer à Lyon, une agence de l'Organisation mondiale de la Santé spécialisée dans les questions relatives au cancer, le glyphosate doit être considéré comme un produit probablement cancérigène pour l'homme, et cela même à une concentration infime.

Plus les études avancent et plus les indices laissent supposer que le glyphosate et certains de ses adjuvants sont 1000 fois plus toxiques que supposés ou admis. Toxiques non seulement pour l'environnement et en particulier pour les nappes phréatiques, donc aussi pour l'homme et les animaux.

Suite à l'annonce de l'OMS en mars 2015 qui a requalifié le glyphosate dans la catégorie « probablement cancérigène », Migros et COOP ont retiré de leurs rayons les produits contenant du glyphosate. Certes, d'autres distributeurs n'y ont pas renoncé et l'usage en agriculture se fait à des concentrations 100 fois supérieur à celle des produits vendus aux privés.

De plus, des enquêtes l'ont montré, comme par FRC Magasine, les règles de sécurité lors de l'usage de ces produits, sont méconnues ou pas respectées, aussi bien par les privés que les professionnels.

La France a décidé d'interdire sa vente aux particuliers. En Suisse, le Conseil fédéral a décidé en juin dernier de ne pas légiférer sur cette substance. Un plan d'action national visant à réduire l'usage de pesticides de manière générale doit toutefois bientôt être mis en oeuvre

Comme on peut le constater, notre population est soumise à un dangereux cocktail de pesticides, par ce qu'elle mange, boit, respire. Une bonne promotion de la santé, serait donc d'interdire ou du moins de fortement déconseiller ces produits.

Suite à un courrier de Greenpeace aux communes vaudoises et genevoises, demandant si celles-ci utilisent ou pas du glyphosate et, si elles en utilisent, si elles ont un plan d'arrêt, 87 d'entre elles ont déjà répondu et 25 ont fait le pas d'arrêter cette utilisation. Sans en faire le tour général, on peut citer près de chez nous : Lausanne, Echallens, Epalinges qui

n'utilisent plus ce produit. D'autres comme Morges, Nyon, Ollon, sont en train d'arrêter. D'autres encore, très nombreuses, comme Le Mont, n'ont pas répondu.

Au vu des ces constats et des incertitudes générées par ce produit, ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité d'interdire ou de réduire fortement l'utilisation du glyphosate. Ainsi notre commune pourrait aussi être exemplaire en matière d'écologie selon le mode suivant :

- Etablir un plan d'action d'agro-écologique, avec les cantonniers et/ou jardiniers de la Commune qui s'occupent de l'entretien des places de jeux, des plates-bandes, des bords de routes, allées et chemins, afin qu'ils utilisent des alternatives au glyphosate.
- Diffuser des informations à l'intentions des habitant-e-s de la commune du Mont, pour promouvoir le jardinage et la culture sans recours aux pesticides en particulier sans glyphosate, par exemple en diffusant dans les 4 Coins du Mont, des trucs et astuces pour la lutte contre les mauvaises herbes, en collaborant par exemple, avec Monsieur Jardinier ou autre spécialiste du jardin botanique.

D'avance je remercie la Municipalité de prendre en compte ce postulat.

Le Mont le 5.11.2016 Catherine Roulet

